

**MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 15 DÉCEMBRE 2008  
APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 25 JANVIER 2008  
DANS SA VERSION MODIFIÉE PAR LA  
MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 18 NOVEMBRE 2008  
(la « notice annuelle »)**

**à l'égard du :**

**Fonds Scotia mondial des changements climatiques (parts de catégorie conseillers)  
(le « Fonds »)**

La notice annuelle se rapportant au placement de parts du Fonds est modifiée par les présentes de la façon indiquée ci-après. À moins qu'elles ne soient par ailleurs définies dans la présente modification n° 2, les expressions importantes ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle.

Tous les numéros de page renvoient à la notice annuelle.

Avec prise d'effet vers le 15 décembre 2008, le conseiller en valeurs du Fonds sera F&C Management Limited. Par conséquent, avec prise d'effet vers le 15 décembre 2008, toute mention dans la notice annuelle du conseiller en valeurs du Fonds renvoie désormais à F&C Management Limited. Les modifications techniques de la notice annuelle nécessaires pour effectuer ce changement sont présentées ci-après.

- a) La ligne concernant Conseillers en gestion globale State Street, Ltée dans le tableau « Organisation et gestion du groupe des Fonds Scotia » sous la sous-rubrique « Conseillers en valeurs » à la page 20 de la notice annuelle est supprimée et remplacée par ce qui suit :

F&C Management Limited Londres (Royaume-Uni)	F&C Management Limited est une société indépendante de PSI.
---	--

- b) Le premier paragraphe de la rubrique « Les conseillers en valeurs » à la page 22 de la notice annuelle est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :

PSI a engagé Scotia Cassels, Scotia Capitaux, Baillie Gifford Overseas Limited (« Baillie Gifford »), Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (« GPCCL »), Pzena Investment Management, LLC (« Pzena »), Thornburg Investment Management, Inc. (« Thornburg ») et F&C Management Limited (« F&C ») pour qu'elles fournissent des conseils en placement aux Fonds. Scotia Cassels, Scotia Capitaux, GPCCL, Baillie Gifford, Pzena, Thornburg et F&C disposent, sous la direction de PSI, des pouvoirs nécessaires pour donner des instructions d'achat et de vente de titres conformes aux objectifs et aux restrictions des Fonds en matière de placement. Scotia Cassels, filiale en propriété exclusive de la BNE, est une entreprise torontoise de gestion de placements et de portefeuilles qui gère activement en vertu de délégations complètes des portefeuilles de titres de particuliers et d'entreprises ainsi que des caisses de retraite et d'autres fonds distincts. Scotia Capitaux, filiale en propriété exclusive de la BNE, est une

société torontoise offrant une vaste gamme de produits et de services bancaires aux entreprises et de produits et de services bancaires d'investissement. GPCCL a été créée en 1982 et compte des bureaux à Vancouver et à Toronto. L'entreprise fournit des services professionnels de gestion d'actifs à des promoteurs de caisses de retraite, à des régimes d'accumulation du capital, à des sociétés par actions, à des organismes sans but lucratif, à des organismes de placement collectif et à des épargnants particuliers. L'entreprise fait partie des sociétés du Connor, Clark & Lunn Financial Group, qui gère des actifs de plus de 35 milliards de dollars. Baillie Gifford, située à Édimbourg, est une entreprise de conseils en placement constituée en 1908 qui gère des actifs de 85,7 milliards de dollars américains. Pzena, située à New York, est une entreprise de conseils en placement fondée en 1995 qui gère des actifs de 25 milliards de dollars américains. Thornburg, située à Santa Fe, est une entreprise de conseils en placement fondée en 1982 qui gère des actifs de 27,6 milliards de dollars américains. F&C, située à Londres, est une entreprise de conseils en placement fondée en 1868 qui gère des actifs de 166,3 milliards de dollars américains. Vous trouverez de plus amples renseignements concernant la gestion des Fonds sous la rubrique « Autres informations importantes » de la présente notice annuelle.

- c) Le premier paragraphe et le tableau qui suit de la page 27 de la notice annuelle sous la rubrique « Les conseillers en valeurs » sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

Conformément à la convention de conseils en placement en date du 15 décembre 2008, F&C Management Limited est le conseiller en valeurs du Fonds Scotia mondial des changements climatiques. Les personnes suivantes sont celles qui dispensent des conseils à ce Fonds :

<b>Gestionnaire de portefeuille</b>	<b>Titre actuel</b>	<b>Années de service chez le conseiller en valeurs ou un membre du même groupe</b>	<b>Principale occupation au cours des cinq dernières années</b>
Sophie Horsfall	Directrice, Actions mondiales	7 années	Gestionnaire de fonds, Actions mondiales, F&C
Terry Coles	Directeur, Actions mondiales	2 années	Depuis 2006 - Gestionnaire de fonds, Actions mondiales, F&C  De 2006 à 2008 – Gestionnaire de fonds, Actions mondiales, Morgan Stanley

Giles Money	Gestionnaire de fonds, Actions mondiales	3 années	Gestionnaire de fonds, Actions mondiales, F&C  De 2005 à 2008 – Analyste, Actions mondiales, F&C  De 2003 à 2008 – Étudiant, University of Birmingham
-------------	--	----------	---

## ATTESTATION DU FONDS, DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION ET DU PROMOTEUR

### Fonds Scotia mondial des changements climatiques (parts de catégorie conseillers) (le « Fonds »)

La présente modification n° 2 datée du 15 décembre 2008, avec la notice annuelle datée du 25 janvier 2008, modifiée par la modification n° 1 datée du 18 novembre 2008, et le prospectus simplifié daté du 25 janvier 2008, modifié par la modification n° 1 datée du 18 novembre 2008 et la modification n° 2 datée du 15 décembre 2008, qui doit être transmis au souscripteur ou à l'acquéreur pendant la durée de la notice annuelle, dans sa version modifiée, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et de chaque territoire du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

EN DATE du 15 décembre 2008

*(signé) « Glen B. Gowland »*

\_\_\_\_\_  
Glen B. Gowland  
Président et chef de la direction  
Placements Scotia Inc.

*(signé) « Walter A. Pavan »*

\_\_\_\_\_  
Walter A. Pavan  
Trésorier et chef des finances  
Placements Scotia Inc.

Au nom du conseil d'administration de Placements Scotia Inc.,  
à titre de fiduciaire et de société de gestion du Fonds :

*(signé) « Russell A. Morgan »*

\_\_\_\_\_  
Russell A. Morgan  
Administrateur

*(signé) « Barbara F. Mason »*

\_\_\_\_\_  
Barbara F. Mason  
Administratrice

La Banque de Nouvelle-Écosse, à titre de promoteur du Fonds :

*(signé) « Russell A. Morgan »*

\_\_\_\_\_  
Russell A. Morgan  
Directeur général et chef des placements,  
groupe Trésorerie

*(signé) « Barbara F. Mason »*

\_\_\_\_\_  
Barbara F. Mason  
Vice-présidente à la direction, gestion du  
patrimoine, Canada

## ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

### Fonds Scotia mondial des changements climatiques (parts de catégorie conseillers) (le « Fonds »)

À notre connaissance, la présente modification n° 2 datée du 15 décembre 2008, avec la notice annuelle datée du 25 janvier 2008, modifiée par la modification n° 1 datée du 18 novembre 2008, et le prospectus simplifié daté du 25 janvier 2008, modifié par la modification n° 1 datée du 18 novembre 2008 et la modification n° 2 datée du 15 décembre 2008, qui doit être transmis au souscripteur ou à l'acquéreur pendant la durée de la notice annuelle, dans sa version modifiée, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et de chaque territoire du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

EN DATE du 15 décembre 2008

Placements Scotia Inc., à titre de placeur principal du Fonds :

Par : (signé) « Glen B. Gowland »  
Glen B. Gowland  
Président et chef de la direction